



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 3

Date : 10 janvier 2026

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	8	25	17	25	11	25	9	8	0	200	94	2,12766	4	1
				25	12	25	15	25	11	25	11							
2	Poly La Samare	8	25			25	20	25	20	25	27	4	4	167	180	0,927778	4	2
		12	25			25	23	22	25	25	15							
3	É.S. Tandem Sonia	17	25	20	25			25	23	24	26	3	5	174	184	0,945652	4	3
		15	25	23	25			25	20	25	15							
4	C. Mont Notre-Dame	11	25	20	25	23	25			22	25	2	6	157	188	0,835106	4	5
		11	25	25	22	20	25			25	16							
5	Salésien	9	25	27	25	26	24	25	22			3	5	144	196	0,734694	4	4
		11	25	15	25	15	25	16	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 3

Date : 10 janvier 2026

Lieu : Séminaire de Sherbrooke

Section : B

Équipes		1		2		3		4		5		6		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard			21	25	25	13	25	16	25	15	25	2	7	3	237	154	1,538961	5	2
				22	25	19	25	25	17	25	9	25	7							
2	S. de Sherbrooke	25	21			25	10	25	11	25	13	25	12	10	0	250	149	1,677852	5	1
		25	22			25	11	25	12	25	14	25	23							
3	É.S. du Triolet	13	25	10	25			27	25	20	25	25	20	5	5	203	221	0,918552	5	3
		25	19	11	25			25	23	25	9	22	25							
4	P. Louis St-Laurent	16	25	11	25	25	27			25	22	25	11	2	8	187	235	0,795745	5	6
		17	25	12	25	23	25			17	25	16	25							
5	É.S. La Ruche	15	25	13	25	25	20	22	25			25	20	3	7	177	232	0,762931	5	4
		9	25	14	25	9	25	25	17			20	25							
6	Le Boisé	2	25	12	25	20	25	11	25	20	25			3	7	170	233	0,729614	5	5
		7	25	23	25	25	22	25	16	25	20									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.